

**MAZARS ACA**

Société par actions simplifiée au capital de 108.004 euros  
Siège social : 29 boulevard Malesherbes - 75008 Paris  
319 242 467 RCS PARIS  
La « Société »

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
DU 21 MARS 2024**

L'an deux mil vingt quatre,  
Et le vingt et un mars,

Mazars SA, société anonyme au capital de 8 320 000 euros, ayant son siège social 61 rue Henri Regnault, 92400 – Courbevoie, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 784 824 153 ;  
Représentée par Monsieur Alain CHAVANCE, Directeur Général,

Associée unique et propriétaire de la totalité des 1742 actions de 62 euros composant le capital de la Société ;

**A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :**

**PREMIERE DECISION**

L'Associé unique, décide de nommer, pour une durée indéterminée à compter de ce jour, Monsieur Laurent CHAVANE, né le 3 décembre 1969 à Suresnes (92), de nationalité française, demeurant 9, place Adolphe Chérioux – 75015 PARIS en qualité de Directeur Général à compter de ce jour.

Monsieur Laurent CHAVANE exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et conformément aux dispositions statutaires, il disposera des mêmes pouvoirs que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Laurent CHAVANE aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Laurent CHAVANE a fait savoir par anticipation à l'Associé unique, qu'il acceptait cette fonction et qu'il n'était pas frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

## **DEUXIEME DECISION**

L'Associé unique décide que Monsieur Laurent CHAVANE ne percevra aucune rémunération mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

## **TROISIEME DECISION**

L'Associé unique décide de donner tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte à l'effet d'accomplir toutes les formalités consécutives à l'adoption de la décision qui précède.

Ce document est signé par voie de signature électronique conformément aux dispositions des articles 1366 et 1367 du Code civil.

DocuSigned by:  
  
3CD8E8C8ED66439...

---

**Mazars SA**  
Représentée par M. Alain CHAVANCE